

SKI CLUB ACVT
CHARTRE DE L'ACCOMPAGNATEUR- SORTIES DU SAMEDI
SAISON 2023-2024

En tant qu'accompagnateur au sein du club de ski des Avenières, **je m'engage** à :

- Aider au chargement/déchargement du matériel de ski dans le bus ou je me trouve.
- Accompagner les enfants dans le car (Aller/Retour).
- Aider les enfants à trouver leurs sacs (chaussures, skis, pique-nique...) et les accompagner aux toilettes.
- Distribuer les forfaits aux enfants en les aidant à les mettre dans leur poche.
- Vérifier que les enfants aient correctement serré leurs chaussures, qu'ils aient leurs casques (obligatoire), gants, lunettes de soleil ou masque, brassard ou dossard du club.
- Réunir les enfants de mon groupe à l'aide de « l'assiette listing » distribuée dans le bus .
- Respecter l'ensemble des consignes de sécurité sur les pistes et les remontées mécaniques ; **LE SKI HORS PISTE EST INTERDIT !**
- Me rapprocher du Moniteur Fédéral gérant le groupe que j'accompagne.
- **Pour information : les piétons présents en bas des pistes sont là pour subvenir aux enfants malades ou fatigués, mais en aucun cas ne doivent faire office de garderie afin de soulager les accompagnateurs.**

Pour bénéficier des informations, consignes diverses, vous êtes convié(e)s chaque Jeudi à 20h30 à la Maison des Associations des Avenières.

Ce moment d'échange permet de faire un retour sur la sortie précédente et permet de préparer la sortie suivante.

.....

SKI

SURF

Nom : Tél :

Prénom : Email :

Je m'engage à participer à la journée de Formation Accompagnateur Club organisée par le Ski Club des Avenières et la F.F.S :

Le Dimanche 07/01/2024

Le Dimanche 14/01/2024

J'ai pris connaissance de la charte, et des engagements de l'accompagnateur,
Le club se décharge de toutes responsabilités en cas de non respect de cette présente charte

« Lu et Approuvé » A le / / 23

Signature :